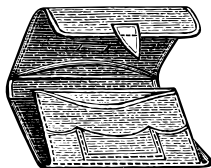


Les Galopines

VOL. 4 - LAUSANNE, 1^{er} MAI 2014

LA QUALITE N'A PAS DE PRIX - CHF 0.-

COURS, FÉMINISTE...



Un salaire minimum pour relever le niveau des salaires féminins !

Le 18 mai prochain, nous voterons sur l'instauration d'un salaire minimum en Suisse. Un salaire minimum? Pourquoi faire?! Ce ne sont « que » les jeunes, les personnes inexpérimentées ou sans formation qui sont touchées...

Détrompez-vous! sur les 330'000 salarié.e.s gagnant moins de 22 CHF l'heure ou 4'000 CHF par mois, 70% sont des femmes, dont la majorité ont plus de 25 ans et dont un tiers possèdent un CFC! Consternant, mais heureusement nos viriles élites affichent une sincère volonté de régler le problème... Ainsi, Messieurs Schneider Ammann et Leuba nous encouragent à quémander l'aide sociale quand notre employeur bien-aimé nous prive d'un salaire décent. Plus charitable encore, Monsieur Hans Fehr, parlementaire UDC récemment pincé pour avoir employé une femme de ménage au noir, propose de supprimer les cotisations sociales pour le personnel domestique touchant moins de 2'300 CHF annuel. Quant à Hebert Bolliger, patron de la Migros, il nous offre la solution miracle: si notre salaire ne nous convient pas, changeons de travail! La palme du meilleur secouriste est attribuée sans conteste à Hans Ulrich Bigler, directeur de l'USAM, qui a avoué que les bas salaires des femmes se justifient, car ils ne sont qu'un deuxième revenu non indispensable à la survie du ménage. Sa sentence est sans appel, Messdames, soyez mariées ou sombrez dans la précarité !

Dailleurs, en 2014, treize ans après l'inscription dans la Constitution du principe d'égalité salariale, il subsiste encore 18,9% d'inégalités sala-

riales entre les femmes et les hommes en Suisse! Les bas salaires des femmes sont aussi liés au fait que les métiers féminisés sont souvent sous-payés. Le 18 mai, en votant oui au salaire minimum, nous avons l'opportunité de prendre notre destin en main par les urnes et d'agir réellement sur les inégalités salariales. Voter pour le salaire minimum, c'est faire un pas concret pour l'égalité salariale entre les hommes et les femmes. Sans résoudre tous les écarts salariaux entre les sexes, de nombreux métiers féminins sous-payés seraient ainsi revalorisés!

En alors nous pouvons continuer à nous fier à nos politiques et patrons, si bienveillants à notre égard, et attendre des années encore...

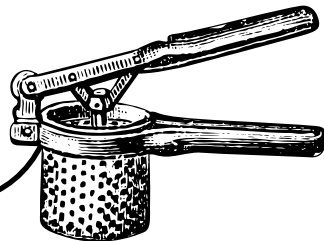


SALAIRE MINIMUM : LES FEMMES PREMIÈRES CONCERNÉES

Mais la double journée,
je continue à la faire
bénévolement n'est-ce pas ?



CHIENNES ÉCRASÉES



Vous êtes contre le salaire minimum? Dites-le donc aux vendeuses (et aux quelques vendeurs) du commerce de détail, un des secteurs les plus touchés par les bas salaires où environ 47'000 personnes en Suisse, surtout des femmes, touchent des salaires en-dessous du salaire minimum alors que les patrons s'en mettent plein les poches! «Qu'elles et ils fassent donc une formation!»! Haha, petit.e malin.e, même la formation professionnelle de gestionnaire du commerce de détail ne permet pas de toucher un salaire décent. D'ailleurs les apprentissages suivis majoritairement par les filles sont plus dévalorisés. 15% des femmes et 5% des hommes avec un CFC gagnent moins de 22 francs l'heure! L'adversaire attaque à nouveau dès qu'on baisse la garde!

Tally Weijl, comme tellement d'autres chaînes de magasins d'habits et de chaussures, peut ne payer à un.e employé.e qualifiée et expérimentée dans une grande ville suisse seulement 3'479 CHF par mois pour un plein temps! Même des gérant.e.s de succursales touchent par-

fois moins de 4'000! Pourtant, l'argent ne manque pas: les dirigeant.e.s de l'entreprise font partie des 300 personnes les plus riches de Suisse (selon l'hebdomadaire Bilanz). On nous prend pour des quiches! Trop facile, du haut de leurs salaires confortables, d'être contre un salaire minimum à 4'000 pour... les autres!

Ah! Mais c'est parce qu'il n'existe pas de convention collective de travail direz-vous... FAUX! Plusieurs CCT ont des salaires en-dessous de 4'000 et qui est touché.e? On vous le donne en mille... des métiers majoritairement féminins... Puisque même si les milieux patronaux préconisent des CCT pour contrer l'initiative, ils sont dans les faits les premiers à refuser l'instauration de salaires décents dans les conventions collectives!

Dans le nettoyage de textile industriel (blanchisserie et pressing), le premier salaire à l'heure est de 16.90 CHF, soit 3126.50 CHF. Alors que de

manière générale les salaires dans les CCT des métiers traditionnellement masculins sont en-dessus de 4'000. Les CCT ne sont pas une garantie pour les secteurs féminins précarisés, où les salarié.e.s sont peu syndiqué.e.s et les patron.e.s refusent de payer des salaires décents, voire de négocier!

Dans le secteur public, ce sont encore et toujours les métiers les plus féminisés qui gagnent le moins. Plusieurs cantons ont des grilles salariales avec des salaires, dans des professions féminisées, en-dessous de 4'000.

Dans le canton du Jura, une aide infirmière gagne 3400 francs par mois, soit 20,20 CHF l'heure. Rappelons aussi que dans l'ensemble des cantons, l'Etat a externalisé et privatisé de nombreux services — comme le nettoyage, les cantines ou les buanderies — concernés par les bas salaires, qui sont désormais considérés comme du privé et non plus comme du public ou du subventionné. La privatisa-

tion est utilisée pour réduire les salaires et péjorer les conditions de travail.



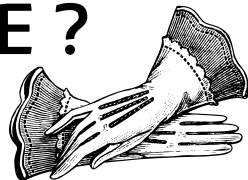
Au final, les arguments de la droite sont toujours les mêmes : les patrons annon-

çaient exactement la même catastrophe économique lors de la votation sur le congé maternité! Le congé maternité a été instauré, et... Ô stupeur et tremblement... L'économie ne s'est pas effondrée, le chômage est resté stable et les femmes? Et bien elles continuent à se faire exploiter. Morale

de l'histoire, lorsqu'il s'agit de voter sur une mesure menant à plus d'égalité sociale, faisons confiance à la droite et aux riches, ils savent ce qui est le mieux pour nous. Euh... Vraiment?! Nous, en tout cas, nous voterons oui au salaire minimum le 18 mai !!!



COMMENT COMPARER L'INCOMPARABLE ?



Comment comparer l'incomparable? Pendant que le monde politique se casse la tête pour faire face à l'après 9 février et que les riches patrons de l'USAM sèment la terreur avec des arguments fallacieux pour combattre l'initiative pour un salaire minimum, les employées domestiques poursuivent leur calvaire en travaillant toujours dans l'ombre, malgré les multiples initiatives parlementaires demandant leur régularisation.

Pourtant, par leur travail, que ce soit en gardant des enfants ou des personnes âgées, en nettoyant les appartements, les toilettes et les bureaux, ou simplement comme « femmes à tout faire », les employées domestiques permettent aux autres de participer à la richesse et à l'essor économique de l'ensemble de la Suisse et de notre canton.

Si l'instauration du 1er mai est le résultat de la lutte des syndicats ouvriers étasuniens qui déjà en 1884 se battaient pour la journée de travail de 8 heures, 130 ans après on peut se poser la question : comment le monde politique et nous citoyennes et citoyens pouvons continuer à être complices de ce nouvel esclavage auquel sont soumis les employées domestiques, qui doivent parfois travailler 15 heures par jour, dans des endroits différents et pour un salaire de misère?

Si le salaire minimum est une mesure qui bénéficiera à de nombreuses femmes migrantes, majoritaires dans les emplois à bas salaires, la campagne nationale «Aucune employée de maison n'est illégale » demande des autorisations de séjour pour les près de 40'000 personnes employées domestiques sans statut légal. Une pétition avec plus de 20'000 signatures — dont presque la moitié récoltées dans notre canton — a été remise début mars aux autorités fédérales et cantonales (plus d'infos: www.aemni.ch).

Impossible de comparer l'incomparable, mais voter oui le 18 mai au salaire minimum et continuer à lutter pour la régularisation des employées domestiques, permet de réduire concrètement les discriminations envers les femmes et les migrant.e.s!



LE QUIZZ

Test ! Pour ou contre le salaire minimum le 18 mai ? Pas toujours facile de se faire une idée à l'heure de glisser un vote dans l'urne... Les Galopines, dans leur grande bonté, volent à votre secours et vous aident à déterminer à quel camp vous appartenez !

1

La confiture de fraises, plutôt pour ou contre ?

- A. Résolument pour, un classique qui se marie avec tout, même un bout de gruyère !
- B. Contre: Trop vu, trop goûté, écoeurant.
- C. Ça dépeeeeeeeeeend...

2

Les matins de vacances, vous êtes plutôt du genre...

- A. A rester le plus longtemps possible au fond du lit, c'est toujours ça de pris !
- B. A vous lever comme d'habitude « pour profiter un maximum de cette journée » !
- C. A avoir de grands projets et finir par traîner en pyjama toute la journée !

3

4'000 francs de salaire minimum pour toutes et tous...

- A. Parce qu'on devrait pouvoir vivre de son salaire sans devoir demander d'aides sociales !
- B. Parce que les métiers à majorité de femmes sont trop souvent précaires, à bas salaires, dépourvus de convention collective de travail et donc de salaires minimaux. Instaurer un salaire minimum est donc une mesure qui diminue globalement les inégalités salariales entre femmes et hommes.
- C. Parce que de meilleurs salaires contribuent à de meilleures rentes !



Vous avez obtenu une majorité de A

La nécessité d'une rétribution digne du travail, c'est votre argument choc ! N'hésitez pas à l'affirmer haut et fort dans les soirées entre ami.e.s, assumez votre personnalité ! Résolument, c'est un OUI que vous mettrez dans l'urne !

Vous avez obtenu une majorité de B

Sensible à la question de l'indépendance économique des femmes, c'est particulièrement pour défendre les salaires dans les branches précaires, fortement féminisées, que vous approuvez le salaire minimum. En mai, votre couleur sera le violet ! Féministement, vous voterez OUI !

Vous avez obtenu une majorité de C

AH! Vous c'est aussi l'avenir qui vous préoccupe ! Stabiliser le système de rentes, pour que toutes et tous puissent en bénéficier, ça passe aussi par une augmentation des salaires ! C'est ce que vous répétez à qui veut l'entendre (et aussi aux autres) jusqu'au 18 ! Raisonnablement, ce sera OUI pour vous le 18 mai !



PS: Vous l'avez compris, les Galopines n'arrivent pas à trouver de bonnes raisons de ne pas voter pour cette initiative importante pour les travailleuses et les travailleurs en Suisse. On croise les doigts jusqu'au 18 mai !

